

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** SDTDMA - Syndicat Départemental de Traitement des Déchets Ménagers de l'Aisne

**Correspondant :** M. Thierry LEFEVRE, Président, Pôle d'activités du Griffon 80 rue Pierre Gilles de Gennes, 02000 Barenton Bugny, tél. : 03 23 23 78 20, télécopieur : 03 23 23 08 04, courriel : [info@valoraisne.fr](mailto:info@valoraisne.fr), adresse internet du profil acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>

**Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs**

**Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :**

- Environnement

**Objet du marché : Valorisation des déchets végétaux collectés sur les communautés de communes de la région de Château Thierry et de Villers Cotterêts Forêt de Retz**

**Catégorie de services :** 16

**Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :**

- Objet principal : 77120000

**Code NUTS :** FR221

**La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.**

**L'avis implique un marché public**

**Caractéristiques principales :**

- Des variantes seront-elles prises en compte : oui

**Prestations divisées en lots :** oui

Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots

**Durée du marché ou délai d'exécution :** 36 mois à compter de la notification du marché

**Date prévisionnelle de début des prestations (Marché de fournitures/services) :** 01 janvier 2011

**Cautionnement et garanties exigés :** Il sera demandé la constitution d'une garantie à première demande ou si les deux parties en sont d'accord, d'une caution personnelle et solidaire pour la totalité du remboursement de l'avance.

Dans ce cas, l'avance ne sera mandatée qu'après constitution de la garantie ou de la caution.

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :** Financement par le budget de fonctionnement du Syndicat Départemental, contributions des collectivités adhérentes.

Imputation budgétaire: 611 - prestations de service,

l'attributaire pourra utiliser, pour financer l'exécution du marché, les mécanismes financiers prévus aux articles 106 à 111 du code des marchés publics.

Paiement par virement administratif sur production d'une facture détaillée et des justificatifs nécessaires à son contrôle conformément aux dispositions du décret 62-1587 du 29.12.1962 portant réglementation de la comptabilité publique.

Le délai de paiement est de 30 jours maximum.

Une avance pourra être versée au titulaire dans les conditions définies à l'article 87 du code des marchés publics, sauf s'il refuse cette avance.

Les prix du marché sont des prix unitaires. La facturation sera établie sur la base des tonnages réels

traités.

**Forme juridique** que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Les candidats peuvent présenter pour le marché plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels ou de membres d'un ou plusieurs groupements, conformément à l'article 51-VII du Code des marchés publics.

En cas de groupement, la forme souhaitée par le Pouvoir Adjudicateur est un groupement solidaire. Si le groupement attributaire du marché est d'une forme différente, il se verra contraint d'assurer sa transformation pour se conformer au souhait du Pouvoir Adjudicateur tel qu'il est indiqué ci-dessus dans les conditions prévues par l'article 51-VI du Code des Marchés Publics.

**L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières** : non

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature** : français.

**Unité monétaire utilisée, l'euro**

**Conditions de participation :**

- Situation juridique - références requises : Lettre de candidature dûment datée et signée (déclaration d'intention de soumissionner de l'entreprise) précisant le nom et l'adresse du siège social de l'entreprise et précisant la personne habilitée à engager l'entreprise. En cas de groupement d'entreprises, la lettre de candidature devra indiquer les noms de tous les membres du groupement et devra contenir leur signature ou celle du mandataire dûment habilité à engager le groupement. (le candidat pourra utilement utiliser le formulaire DC4)

- Déclaration sur l'honneur (ou DC5) dûment datée et signée par le candidat pour justifier :

a) qu'il satisfait aux obligations fiscales et sociales de l'année n-1 ;

b) qu'il n'a pas fait l'objet d'une interdiction de concourir ;

c) ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L8221-1, L8231-1, L8241-1 et L8251-1 du code du travail ou des infractions de même nature dans un autre Etat de l'Union Européenne

- Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés. Les candidats en redressement judiciaire doivent justifier de leur habilitation à poursuivre leur activité pendant la durée prévisible du marché ;

- Pour les personnes assujetties à l'obligation d'employer des travailleurs handicapés ou en difficultés, une déclaration sur l'honneur, dûment datée et signée, indiquant que le candidat est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L5212-2, L5212-5 et L5212-9 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

- Capacité économique et financière - références requises : Une déclaration concernant le chiffre d'affaire global et le chiffre d'affaire concernant les services auxquels se réfère le marché, réalisées au cours des 3 derniers exercices ;

- Référence professionnelle et capacité technique - références requises : Une déclaration du candidat présentant les effectifs du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des 3 dernières années

- Une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour l'exécution des prestations,

Une présentation des principaux services fournis au cours des 3 dernières années en indiquant la date et le destinataire public/privé accompagné le cas échéant d'attestations de bonne exécution de prestations similaires. La preuve de la capacité de l'entreprise peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats de la capacité professionnelle ou des références de services attestant de la compétence

**Marché réservé** : Non

**Nombre de candidats :**

- Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue (procédure négociée, dialogue compétitif) : Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier : NON

**Critères d'attribution** : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères

énoncés ci dessous avec leur pondération :

- Valeur technique (50 %)
- Cout du service (40 %)
- Performance environnementale (10 %)

**Type de procédure :** Procédure adaptée

**Date limite de réception des offres :** 24 septembre 2010 à 12 h 00

**Délai minimum de validité des offres :** 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

**Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :** 10-27

**Renseignements complémentaires :** Le pouvoir adjudicateur est un groupement d'établissements Publics de Coopération Intercommunale et d'une collectivité territoriale.

2) la valeur technique sera appréciée au regard du mémoire technique selon les éléments d'appréciation suivants: adéquation de la solution proposée avec le besoin, notamment en ce qui concerne l'interface avec la collecte - 40% ; capacité administrative à exécuter la prestation - 10% ; capacité technique à exécuter la prestation - 40% ; management qualité et sécurité - 10%

Le coût du service sera apprécié au regard des éléments indiqués dans l'annexe de l'acte d'engagement "devis estimatif quantitatif".

La performance environnementale sera appréciée au regard du mémoire technique selon les éléments d'appréciation suivants: limitations des impacts environnementaux liés à l'exécution de la prestation - 70%, engagement dans une démarche environnementale - 30%

3) Les variantes sont autorisées notamment sur la méthode de traitement des déchets végétaux.

4) Pour les 2 lots

Le marché entrera en vigueur dès sa notification au titulaire après transmission en Préfecture et le commencement d'exécution des prestations sera déclenché par ordre de service dûment notifié au titulaire.

Le démarrage prévisionnel de la prestation est le 1er janvier 2011.

Le marché est conclu pour une durée de 3 ans, à compter de la date figurant dans l'ordre de service déclenchant le commencement des prestations, et est renouvelable 1 fois 1 an par reconduction expresse. Il se terminera, en tout état de cause, au plus tard le 31 décembre 2014.

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 27 juillet 2010

**Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus :** M. Thierry LEFEVRE , Syndicat Départemental de Traitement des Déchets Ménagers de l'Aisne - Valor'Aisne, Pôle d'activités du Griffon 80 rue Pierre Gilles de Gennes, 02000 Barenton Bugny, tél. : 03 23 23 78 20, télécopieur : 03 23 23 08 04, courriel : [info@valoraisne.fr](mailto:info@valoraisne.fr)

**Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :** Pôle d'activités du Griffon 80 rue Pierre Gilles de Gennes, 02000 Barenton bugny, adresse internet : [https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\\_detail.do?PCSLID=CSL\\_2010\\_OsH31i\\_TIs](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2010_OsH31i_TIs)

**Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés :** M. Thierry LEFEVRE , Syndicat Départemental de Traitement des Déchets Ménagers - Valor'Aisne, Pôle d'activités du Griffon 80 rue Pierre Gilles de Gennes, 02000 Barenton Bugny, tél. : 03 23 23 78 20, télécopieur : 03 23 23 08 04, courriel : [info@valoraisne.fr](mailto:info@valoraisne.fr)

**Informations complémentaires :**

- La prestation n'est pas réservée à une profession particulière
- Les personnes morales ne sont pas tenues d'indiquer les noms, et qualifications professionnelles des membres du personnel chargé de la prestation

**Instance chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif d'Amiens, 14 rue Lemerchier, 80000 Amiens, tél. : 03 22 33 61 70, télécopieur : 03 22 33 61 71, courriel : [greffe.ta-amiens@juradm.fr](mailto:greffe.ta-amiens@juradm.fr), adresse internet : <http://www.ta-amiens.juradm.fr>

**Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :** Tribunal Administratif d'Amiens, 14 rue Lemerchier, 80000 Amiens, tél. : 03 22 33 61 70, télécopieur : 03 22 33 61 71, courriel : [greffe.ta-amiens@juradm.fr](mailto:greffe.ta-amiens@juradm.fr), adresse internet : <http://www.ta-amiens.juradm.fr>

**Nature et désignation des lots :**

Lot(s) 1 Valorisation des déchets végétaux collectés en porte à porte par la communauté de communes de la région de Château Thierry

C.P.V. - : Objet principal : 77120000

Etendue ou quantité : 1400 tonnes environ par an

Lot(s) 2 Valorisation des déchets végétaux collectés en porte à porte par la communauté de communes de Villers Cotterêt Forêt de Retz

C.P.V. - : Objet principal : 77120000

Etendue ou quantité : 350 tonnes environ par an